



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE  
SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE

Tunis, le 17 janvier 2017

L'attaché de coopération universitaire

N° /ST.-

Objet : Programme de bourses « Partenariales » pour le niveau Doctorat

Monsieur le Président,

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Tunisie met en œuvre depuis plusieurs années un programme de bourses d'études doctorales destiné aux doctorants en cotutelle inscrits à partir de la 3<sup>ème</sup> année de thèse ou plus.

Ce programme de bourse permet de financer une mobilité de 2 à 4 mois avec une charge des frais de voyage et de séjour dans le cadre de la soutenance de thèse en France.

Afin de recueillir des candidatures d'excellence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser largement l'information concernant cet appel à candidatures auprès de vos établissements.

Les étudiants souhaitant participer à cet appel d'offre sont amenés à télécharger le dossier adéquat à partir du site Internet : [www.institutfrancais-tunisie.com](http://www.institutfrancais-tunisie.com) (rubrique actualités), le remplir et le retourner dûment signé à l'Institut Français de Tunisie avant le 15 février 2017.

Il est à noter également que le processus de sélection de candidat se fait dans le cadre d'une commission mixte franco-tunisienne.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Monsieur le président, en ma considération distinguée.

**Sylvain CLOUPET**

Attaché de Coopération Universitaire